

15 République française
Département du Cantal
COMMUNE DE POLMINHAC

Séance du lundi 27 juin 2022

Date de la convocation: 21/06/2022

Membres en exercice :
15

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre BONHOMME,

Présents : 14

Présents : Andre BONHOMME, Josette VARET, Denis ARNAL, Marie-Noelle MOULIER, Michel AMOUROUX, Martine BERGAUD, Christophe BORNES, Alain BROUSSE, Evelyne DELANOUE, Alain FALIERES, Adeline GUYON, Claudine LADOUX, Didier TOMA, Patricia GUERARD

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention: 0

Représentés : Guillaume PRAT par Andre BONHOMME

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Alain FALIERES

2022_016 - Objet : Vote de crédits supplémentaires - polminhac

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-200.00	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	200.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
020	Dépenses imprévues	-12134.00	
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	21950.00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1000.00	
2313 - 29	Constructions	-12400.00	
2315 - 13	Installat°, matériel et outillage techni	1000.00	
28031 (040)	Frais d'études		-584.00
TOTAL :		-584.00	-584.00
TOTAL :		-584.00	-584.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 07/07/2022
015-211501549-20220627-2022_016-DE

Fait et délibéré à POLMINHAC, les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 07/07/2022
et publié ou notifié
le 07/07/2022



RF LE MAIRE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 07/07/2022 015-211501549-20220627-2022_016-DE